

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Band: 14 (1976)
Heft: 64

Rubrik: Tourisme & sports

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tourisme & sports

Tunnel du Grand Saint-Bernard

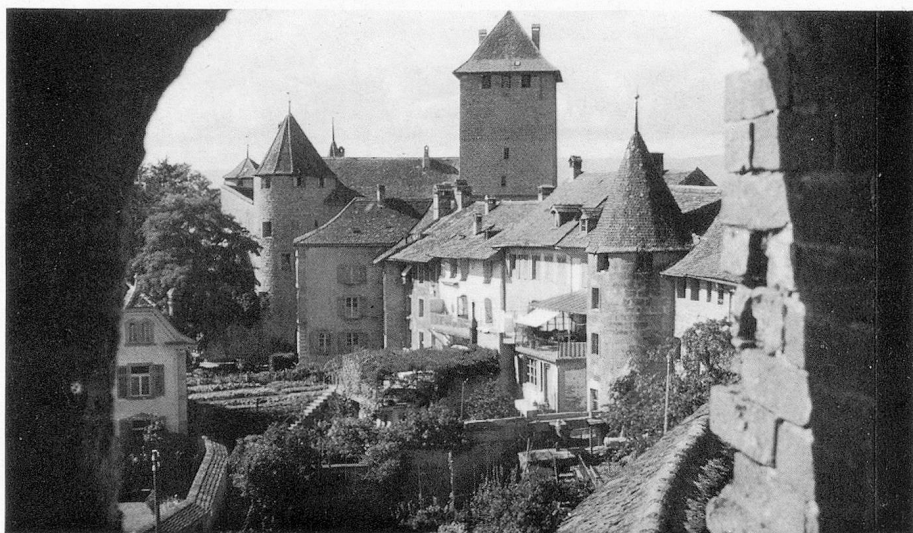
Malgré certains facteurs défavorables (stagnation du tourisme, taux élevé du franc suisse), le trafic au tunnel routier italo-suisse du Grand St.-Bernard a atteint en 1975 le chiffre record de 530.760 véhicules contre 468.463 en 1974 ; l'augmentation du trafic s'est ainsi élevée à 13,3 %. Pendant la première année complète d'exploitation, en 1965, le nombre des passages s'était élevé à 306.991. L'année passée, le trafic commercial a représenté le 10,29 % du total. Les automobilistes suisses et italiens ont été les plus nombreux à utiliser le tunnel du Grand St.-Bernard, suivi par les Allemands, les Français, les ressortissants du Bénélux et de la Grande-Bretagne. (OSEC)

Centenaire de la ligne de la Broye

(onst) - Les lignes ferroviaires Lyss-Morat et Morat-Palézieux ont été ouvertes au trafic il y a cent ans, les 12 juin et 24 août 1876 pour être précis. Des courses à vapeur sont prévues entre Morat et Lyss en plus, bien entendu, des cérémonies officielles fixées au 8/9 mai. D'autre part, la locomotive Re 6/6 11639 « Murten » sera exposée, de même que des documents historiques, ces derniers dans les vitrines de la cité médiévale.

Morat en Fête

Si 1975 fut l'Année du patrimoine, 1977 sera celle de la Fête des vigneron de Vevey. Cette année ce bijou moyenâgeux fribourgeois à la frontière linguistique suisse, entre l'ancienne Bourgogne et les pays alémaniques, fêtera le 5e Centenaire de la victoire des Suisses sur Charles le Téméraire. De nombreuses manifestations illustreront cette date historique d'importance européenne. Des marches populaires rappelleront les itinéraires empruntés par les guerriers des cantons helvétiques. Un vaste camp historique reconstitué sur le modèle de celui des Bourguignons sera là pour recevoir les 100.000 marcheurs attendus pendant les week-ends d'été. Cette même année sera également celle du 800e anniversaire de la fondation de la ville par les ducs de Zähringen qui conçurent entre autres les deux Fribourg (CH et D) et Berne. La charte de la ville aura cette année également 725 ans tandis que le chemin de fer de la vallée de la Broye n'aura lui que cent ans, mais les fêtera également ! Morat sur la route des invasions historiques et touristiques s'appête à recevoir dignement tous ses amis. Les fêtes débiteront par un colloque international le 23 avril, auquel la Belgique sera représentée par M. Snoy d'Oppers et se termineront par la célèbre course à pied commémorative Morat-Fribourg en automne. (ONST)



A la radio suisse alémanique, émissions touristiques quadrilingues

A la suite de l'intérêt montré l'été dernier, les émissions touristiques pour les touristes en séjour en Suisse alémanique et aux Grisons sont à nouveau diffusées chaque jour de la semaine et éventuellement le week-end de 08h30 à 09h00. L'accent est mis sur les nouvelles politiques importantes, la météo, l'état des routes ou de la neige, les activités touristiques et sportives d'hiver et sur toutes communications pouvant intéresser les étrangers en vacances en Suisse (ONST)

Valais inauguration d'un pont géant

Un ouvrage de béton impressionnant, long de 646 m a été inauguré au coeur de la plaine du Rhône entre Sion et Martigny entre les villages de Saillon et Saxon. Ce pont, l'un des plus grands de Suisse, enjambe le Rhône, la route cantonale, la voie internationale du Simplon, une partie de la plaine ainsi que la future autoroute. (ONST)

Zermatt dit non aux engins électro-mobiles

Par 2 voix contre 1, les citoyens de Zermatt ont refusé tout service de bus diesel à travers la station, après l'essai de l'hiver passé. Ils ne veulent pas non plus de véhicules électriques et désirent ainsi conserver leur station libre de circulation. Par contre, ils ont accepté la construction d'un funiculaire vers Sunegga nécessitant le percement d'un tunnel de 1600 m. de longueur. (ONST)

Nouvelle route des gorges de la Schin (Grisons)

Le dernier tronçon moderne de cette route de la vallée de l'Albula est maintenant terminé. Ainsi, il sera plus facile en toute saison de passer par Reichenau (terminus de la semi-autoroute) - Thusis - Tiefencastel pour se rendre en Engadine au lieu de prendre le Col de Lenzerheide. Du même coup, la ville de Chur (Coire) et les stations de Parpan, Valbella et Lenzerheide seront débarassées d'un

important trafic de transit. Thuis est également gare de chargement des voitures sur les navettes ferroviaires vers l'Engadine.(ONST)

Des vacances dans des fermes suisses

(onst) - L'an dernier, la nouvelle formule des vacances à la ferme a connu un succès tel que la demande a dépassé de beaucoup les possibilités offertes. Pour 1976, de nouveaux contingents de fermes s'ajoutent aux premières dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Valais et même du Tessin. Trois formules sont proposées aux vacanciers : logement

indépendant avec possibilité de cuisine pour une semaine, nuit à l'étape avec repas, ou pension complète dans la ferme avec repas pris à la table familiale. Pour faciliter toutes les démarches, le Service romand de vulgarisation agricole (route du Pavement 81, CH-1018 Lausanne, tél. 021/37.75.51) a édité la petite brochure « Tourisme rural » qui recense les adresses, les lits disponibles, les services, les possibilités de sport dans la région, les prix, etc. Ceux qui souhaitent passer des vacances paysannes dans l'Emmental peuvent s'adresser à la Fédération du tourisme de l'Emmental, CH-3550 Langnau i/Emmental.

Nouveaux lieux d'hébergement pour les jeunes.

(onst) - L'Association chrétienne des jeunes gens de Suisse a rouvert son hôtel alpin « Jungfraublick » à Wengen, dans l'Oberland bernois, après l'avoir complètement rénové. L'établissement dispose de 42 chambres avec bain ou douche, d'une bibliothèque et de salles de séjour et de conférences. On peut y prendre la demi-pension ou la pension complète. D'autre part, trois nouvelles auberges de jeunesse ont été ouvertes : à Estavayer-le-Lac, à Giswil (Obwald) et à Hoch-Ybrig (80 lits).



*Offrir ou recevoir
des pralines*

Suchard

chaque fois un doux instant de bonheur.

Le ski de fond, un sport pour tous

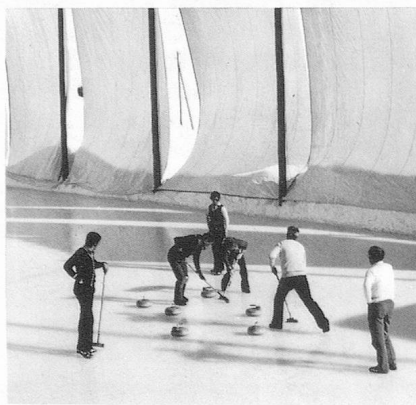
Ce qu'en dit le Dr. Paul Martin de Lausanne.

« Le ski de fond complète la marche. Il est en quelque sorte de la course au ralenti parce que le skieur glisse, accomplit des mouvements plus lents. La pratique du ski de fond réapprend à respirer et c'est très important car le souffle est la base de toute la physiologie cardio-respiratoire. Si j'ai dit tout à l'heure que le ski de fond était un sport complet, c'est bien parce que les jambes, les bras travaillent et obligent ainsi à une décontraction complète qui conduit rapidement à une électivité du mouvement dynamique qu'on appelle le style coulé ou glissé, où l'extension de la jambe se combine à la poussée des bras. Mais le ski de fond est aussi très profitable pour ceux qui souffrent de déficiences dues notamment à la fatigue, ceux qui sont atteints dans leur équilibre physique ou dans leur tonus vital doivent pratiquer le ski de fond qui leur procurera une sensation de joie physique et psychique de se retrouver dans la nature. (ONST)

Le Curling en pleine expansion

Vieux jeu écossais que l'on voit aussi sur certaines peintures du siècle d'or flamand, le curling a trouvé une terre d'élection dans les Alpes suisses. Mais pour jouer au curling, il faut une glace parfaitement dure, donc pas trop ensoleillée. Aussi construit-on de plus en plus des halles avec glace artificielle spécialement dans les régions au climat particulièrement doux. Cela permet de prolonger la saison jusqu'à Pâques, et même l'exploitation estivale. Il existe maintenant 10 halles d'altitude, sans compter les plus nombreuses encore construites en plaine. On en trouve à Adelboden, Champéry, Gstaad et Villars, exploitées également en été, et à Flims, Grindelwald, Kandersteg, Loèche-les-bains, Wengen et Wildhaus. Il y a en Suisse 200 clubs groupant 7500 membres. Une équipe de Zurich a gagné cette année les Championnats du monde disputés au Canada. Il n'est pas nécessaire de faire partie d'un club pour jouer.

Notons encore le développement rapide du « curling » bavarois, spécialement dans les Grisons. Les palettes sont plus légères que la pierre à curling, et les règles de jeu plus faciles. Piste d'été à St. Moritz. (ONST)



La chasse aux Grisons

En 1975, lors des grandes chasses d'automne dans les vallées des Grisons, 5300 chasseurs ont abattu 2700 cerfs, 1400 chevreuils, 1900 chamois et 2550 marmottes. Cette chasse réservée aux habitants du pays s'est bien entendu déroulée en dehors de nombreuses réserves grisonnes. Signalons que la chasse au bouquetin - qui figure sur les armoiries cantonales - est strictement interdite dans toute la Suisse. (ONST)

Escrime

La Maison de l'Escrime (rue Général Thys 12 - 1060 Bruxelles - Tel. 648.69.32) veut bien nous informer que le challenge international « Charles Debeur » se disputera le samedi 15 mai de 13 à 19 h et le dimanche 16 mai de 9 à 17 h. Il s'agit d'épreuves au fleuret messieurs, avec la participation des équipes nationales de Grande Bretagne, France, Allemagne, Pologne, Suisse, Autriche et bien sûr de nombreux tireurs internationaux belges. Entrée libre, mais réservation obligatoire par écrit. Les places numérotées seront envoyées par courrier. Tenue de ville obligatoire pour le gala du dimanche.

La vie des sociétés et cercles suisses de Belgique et du Grand-Duché.

Chronique de l'Union Suisse

L'assemblée générale, du 20 février dernier, a été surtout marquée par la présence, pour la première fois à une manifestation de la Communauté suisse de Bruxelles, de notre nouvel Ambassadeur et de Madame Hurni.

C'est toujours avec une certaine curiosité, voire même un peu d'anxiété que l'on attend l'arrivée d'un nouveau représentant de notre Gouvernement, investi d'une fonction aussi importante que celle d'Ambassadeur. Succession difficile lorsqu'il s'agit de celle de Monsieur l'Ambassadeur et de Madame Monfrini, avec lesquels nous avons entretenu, pendant six ans, les relations les plus cordiales et les plus confiantes et toujours trouvé auprès d'eux une grande compréhension et de précieux encouragements.

Nous sommes donc particulièrement heureux d'avoir rencontré auprès de Monsieur l'Ambassadeur Hurni et de sa charmante épouse un accueil aussi sympathique et un intérêt aussi vif pour nos activités. Monsieur l'Ambassadeur Hurni, lors de l'allocution qu'il a bien voulu prononcer au cours de cette Assemblée générale, a confirmé, avec beaucoup de chaleur et de conviction toute l'importance qu'avaient à ses yeux les activités de l'Union Suisse et combien nous pouvions compter sur ses conseils et son appui. Le Président n'a pas manqué de lui exprimer les sentiments reconnaissants du Comité et des membres de l'Union Suisse.

L'Assemblée générale s'est déroulée selon l'ordre du jour prévu. Au cours de son rapport annuel, le Président a signalé et regretté la démission du Comité de deux anciens Présidents, MM. Altherr et Girod qui, pendant de nombreuses années se sont dévoués et ont consacré beaucoup de temps à l'Union Suisse. Les comptes, tenus à jour de façon impeccable par le Trésorier, M. von Allmen, ont été approuvés à l'unanimité.